



HAL
open science

Les vestiges longtemps incompris du jeu de paume des abbés de Cluny à Lourdon

Hervé Mouillebouche

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche. Les vestiges longtemps incompris du jeu de paume des abbés de Cluny à Lourdon. Jean-Yves Dufour. Archéologie et histoire des jeux de paume en France. De Versailles à la Marseillaise (XVIe-XVIIIe siècle), CNRS éditions, 2024, 978-2-271-15160-5. hal-04701965

HAL Id: hal-04701965

<https://hal.science/hal-04701965v1>

Submitted on 19 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Chapitre 2

Les plus anciens jeux de paume connus

.....

Les vestiges longtemps incompris du jeu de paume des abbés de Cluny à Lourdon

Hervé Mouillebouche

On peut s'étonner, lorsque l'on voit l'importante et la beauté des ruines du château de Lourdon (fig. 23) et lorsque l'on comprend qu'il s'agit du jeu de paume de la plus importante abbaye d'Europe (Cluny), du peu de notoriété de ce site. Les « aiguilles de Lourdon », situées à Lournand (Saône-et-Loire), sont reproduites sur plusieurs dizaines de cartes postales au début du xx^e siècle, puis elles disparaissent totalement des guides touristiques et des monographies sur l'abbaye. On peut à cela donner plusieurs raisons. Tout d'abord, ce jeu de paume a été bâti au xvi^e siècle par Claude de Guise, abbé commanditaire assez peu renommé pour sa piété et largement discrédité par les pamphlétaires protestants. De plus, le bâtiment n'est pas lié à la glorieuse épopée des premiers saints abbés de Cluny (Odon, Maïeul, Odilon et Hugues), et l'historiographie officielle de l'abbaye ne s'est jamais souciée de valoriser la mémoire du château et du jeu de paume de Lourdon, qui ne présentait pas d'intérêt dans son récit. Aussi l'identité même du bâtiment est-elle tombée dans l'oubli. En 1910, à l'occasion du millénaire de la fondation de l'abbaye, un jeune prêtre archéologue, l'abbé Léonce Raffin, fit sortir de l'ombre l'histoire du château de Lourdon et identifia formellement le jeu de paume et son commanditaire

*Fig. 23. a. Le château de Lourdon en 1910 (cliché Louis de Contenson).
b. Le château de Lourdon entre 1903 et 1910 (autochrome Lumière, collection particulière).*



(Raffin 1910, Mouillebouche 2020). Mais l'idée de voir ces braves moines et abbés de Cluny jouer à la paume n'enchantait guère le pieux chercheur. Il s'efforça donc de minimiser sa découverte, qui retomba dans l'oubli pendant un siècle. Le jeu de paume de Lourdon fut finalement identifié et étudié par le Centre de castellologie de Bourgogne (CeCaB), à partir de 2012, lors d'une opération de valorisation du site par une association locale (Mouillebouche 2012).

Histoire

Il est vraisemblablement inutile de présenter Cluny, la célèbre abbaye bénédictine fondée en Mâconnais en 910. À partir de 931, Cluny accéda au rang de chef d'ordre, lança sa réforme sur toute l'Europe et devint le plus important centre de pouvoir religieux d'Occident. Cette suprématie fut matérialisée au début du XII^e siècle par la reconstruction de son abbatale, qui resta la plus grande église de la Chrétienté jusqu'à la construction de Saint-Pierre de Rome. Le *castrum* de Lourdon, installé sur une petite butte à 3 kilomètres au nord de Cluny, faisait sans doute partie de la dotation originale de 910 (Mouillebouche, Ducruix 2021). On trouve d'ailleurs dans les archives de l'abbaye des actes passés au château de Lourdon antérieurs à cette fondation. Très rapidement, Lourdon devint un lieu de résidence ordinaire de l'abbé et accessoirement le lieu de conservation du trésor et des archives ainsi que le point de retraite pour la communauté en cas de danger. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, l'abbé construisit dans la moitié nord de la butte un château rectangulaire, de type philippien, doté notamment d'une exceptionnelle tour maîtresse de 18 mètres de diamètre. Le château connut encore quelques agrandissements au XV^e siècle (logis d'Amboise) et reprit une activité guerrière particulièrement importante aux XVI^e et XVII^e siècles, à l'occasion des guerres de Religion. Lourdon, qui s'entoura alors d'une terrasse à canon, devient l'une des principales places fortes catholiques — puis ligueuses — et permit à l'abbé de Cluny de rester maître du Mâconnais. Le château fut pris (par trahison) et pillé par les huguenots en 1574-1576. Puis il fut restauré par l'abbé Claude de Guise, qui y fait construire le jeu de paume en 1586. À l'issue des guerres civiles, la ville de Mâcon demanda au cardinal de Richelieu, abbé commanditaire de Cluny, le démantèlement de la forteresse de Lourdon, qui menaçait la sécurité du pays. Le cardinal l'accepta, à condition que les Mâconnais rachetassent le château (pour 60 000 livres), payassent la démolition (8 500 livres) et épargnassent le logis d'Amboise, la grande écurie et le fameux jeu de paume. Le château philippien fut détruit à la mine en 1632. On ne sait si le Cardinal avait vraiment l'intention de continuer à fréquenter le château et son jeu de paume, qui se dressait désormais à côté d'un champ de ruine. Toujours est-il que le démantèlement de la forteresse entraîna rapidement l'abandon de tout le site, qui ne fut jamais réoccupé par les moines. Le jeu de paume et le logis d'Amboise continuèrent à se dégrader, même s'ils connurent jusqu'au début du XX^e siècle une activité agricole sporadique. Puis la végétation s'installa, contribuant à plonger dans l'oubli le château et son jeu de paume. Cette histoire explique la morphologie actuelle du site (fig. 24). Au nord, les ruines du château philippien, détruit par la mine, offrent un paysage chaotique de gros blocs d'architecture maçonnés en connexion, parmi lesquels les tronçons de tours sont encore bien identifiables. Au sud, le jeu de paume, bien mieux conservé, présente encore un plan quasiment complet, et une élévation maximale de 17 m en intérieur et 23 m depuis la terrasse extérieure.

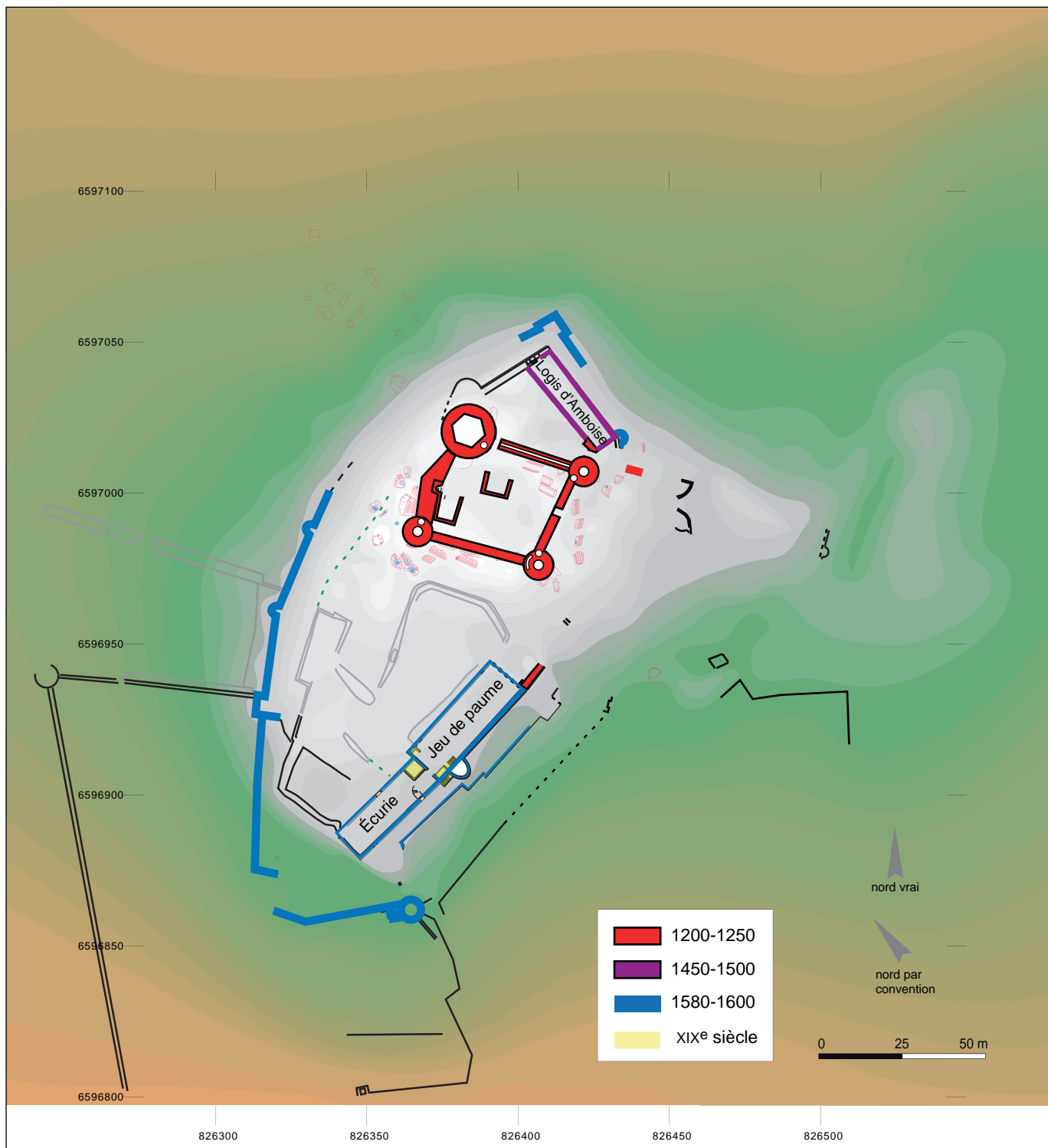


Fig. 24. Topographie et plan phasé des vestiges
(relevé des vestiges : CeCaB - De pierres et d'histoire ; relevé topographique : CeCaB ; infographie : H. Mouillebouche).

Présentation des vestiges

Les dimensions dans-œuvre du jeu de paume de Lourdon sont de 40,10 à 40,40 m sur 13 à 13,20 m (fig. 25 et 26). Les longs murs (murs de batterie) sont aveugles sur une hauteur de 6,5 m et surmontés de murs pignons découpés de baies oblongues non couvertes. Ces pignons présentaient originellement une hauteur centrale de 17 mètres et une hauteur minimale de 11 mètres au-dessus du sol du jeu de paume. Ils étaient ouverts chacun de douze fenêtres larges de 1,80 m, sans feuillure, qui étaient séparées par des trumeaux épais de 1,30 m et larges de 1,40 m. Chaque mur comportait douze fenêtres et treize trumeaux. Il en subsiste neuf sur le mur sud (qui constitue les fameuses « aiguilles de Lourdon »), et quatre sur le mur nord. (fig. 27 et 28). La façade nord est flanquée, près de son extrémité occidentale, d'une tour d'artillerie qui occultait dès l'origine les deux dernières fenêtres de cette façade.

Globalement, le jeu de paume de Lourdon possède donc cette première particularité d'avoir des murs pignons sur les grands côtés, ce qui induit que le plafond du jeu n'était pas plat. Il culminait à 11 mètres au-dessus des petits côtés et à 17 mètres au-dessus du filet. On pourrait bien sûr se demander si cette disposition est originale ou s'il s'agit d'un réaménagement tardif, pour poser un toit à deux pans qui aurait recoupé un gouttereau primitif rectangulaire. Mais cette dernière hypothèse n'est guère crédible. En effet, la pile centrale (autrement dit le trumeau entre les deux fenêtres les plus proches du centre) présente un élargissement de sa moitié inférieure qui ne se retrouve sur aucune autre pile : preuve que, dès sa construction, cette pile était destinée à être plus haute que les autres. À la base de chaque pile s'ouvre un empochement de poutre de 30 à 35 centimètres de côté, dont le sommet règne avec les bases des baies. Ces empochements, qui servaient à soutenir les galeries hautes, sont traversants au sud et non traversants (extérieurs) au nord. On en déduit que le mur sud était doté de galeries hautes internes et externes, alors que le mur nord ne possédait qu'une galerie externe, permettant aux spectateurs de se déplacer de fenêtre en fenêtre. Aucun élément d'accès à ces galeries n'a été repéré.

Au niveau du sol, deux sondages archéologiques ont été pratiqués dans les angles nord-ouest et sud-ouest du bâtiment pour rechercher l'état du carreau et d'éventuelles fondations des galeries basses¹¹. Mais ces fouilles ont été assez décevantes. Nous n'avons retrouvé aucun élément du sol en place, dont le niveau seul était repérable par une couche de sable de fondation. Les fondations d'un muret orienté nord-sud, parallèle à 2 mètres du petit mur oriental, dessine la base d'une galerie de dedans assez large. La longue galerie, sans doute posée sur le revêtement de sol, n'a pas laissé de traces en sous-sol. Mais sa situation — au sud — se déduit de l'état respectif des deux longs murs. Au sud, le mur est marqué par de nombreux empochements, qui peuvent correspondre aux trous d'ancrage de la galerie mais qui pourraient être les vestiges d'aménagements plus récents. Au nord, l'ensemble du parement du mur a disparu, ce qui a aussi fait disparaître les traces éventuelles d'ancrage de la galerie. Cet arrachement systématique du parement, qui ne se constate nulle part ailleurs, ni sur le jeu de paume ni sur le château, indique sans doute que ce parement possédait des caractéristiques qui en motivaient la récupération. On est donc fondé à y supposer des plaques de pierre, c'est-à-dire un parement en grand appareil réglé. Un tel revêtement serait parfaitement inutile à l'intérieur de la galerie. En revanche, il se justifie sur le mur libre, pour favoriser le rebond des balles (fig. 29).

.....
 11 Sondages dirigés par Céline Mathiron (CeCaB) en juillet 2015 et juillet 2016.

Fig. 25. État du jeu de paume en 2012-2018, vu du nord (F. Ducruix).

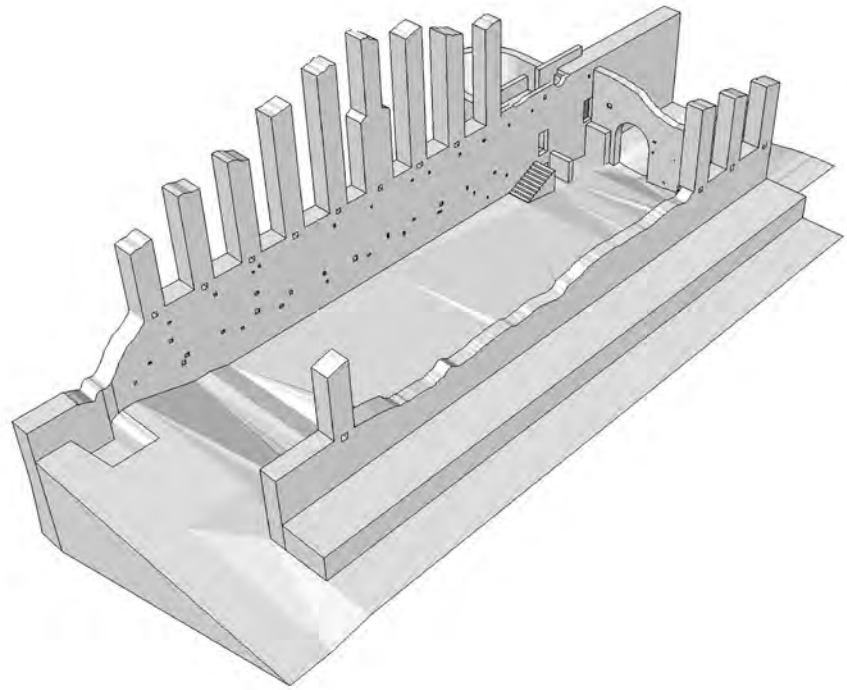
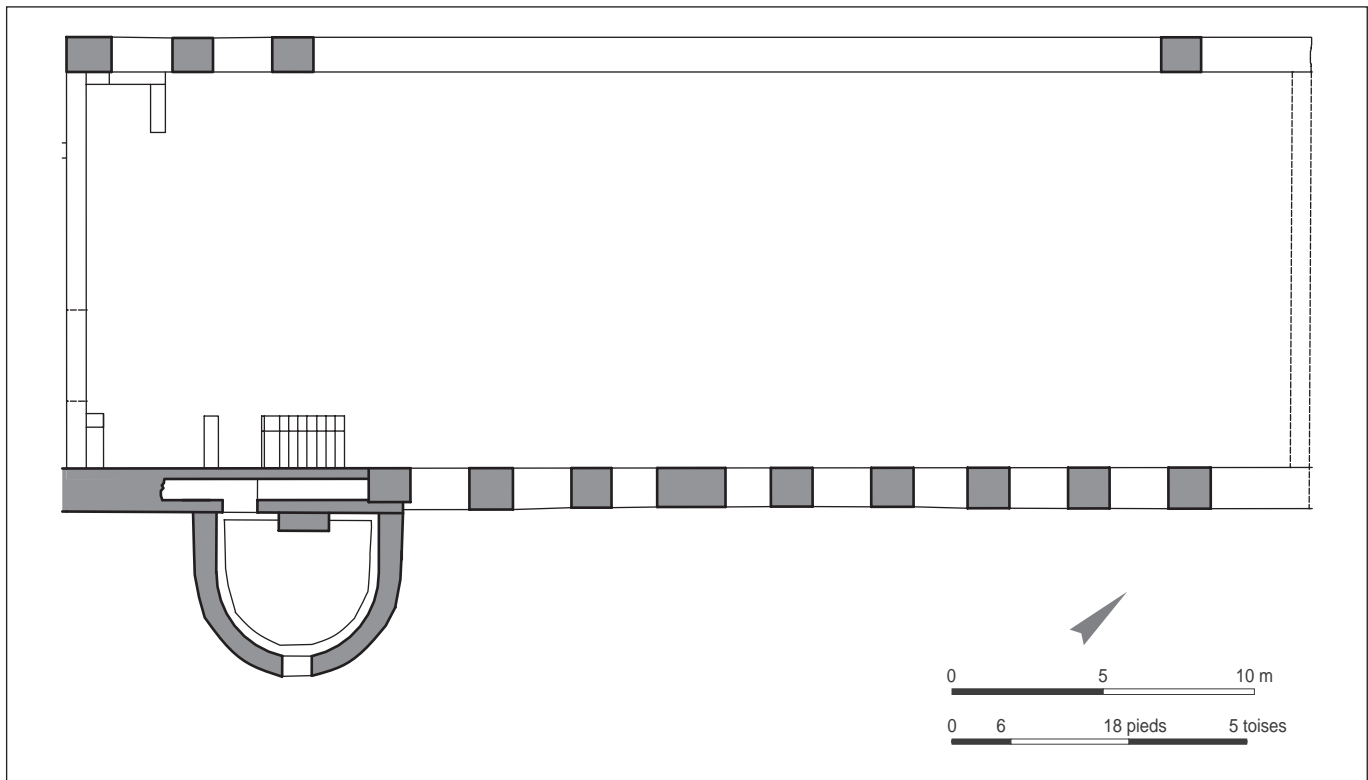


Fig. 26. Plan du jeu de paume, relevé 2014 (F. Ducruix).



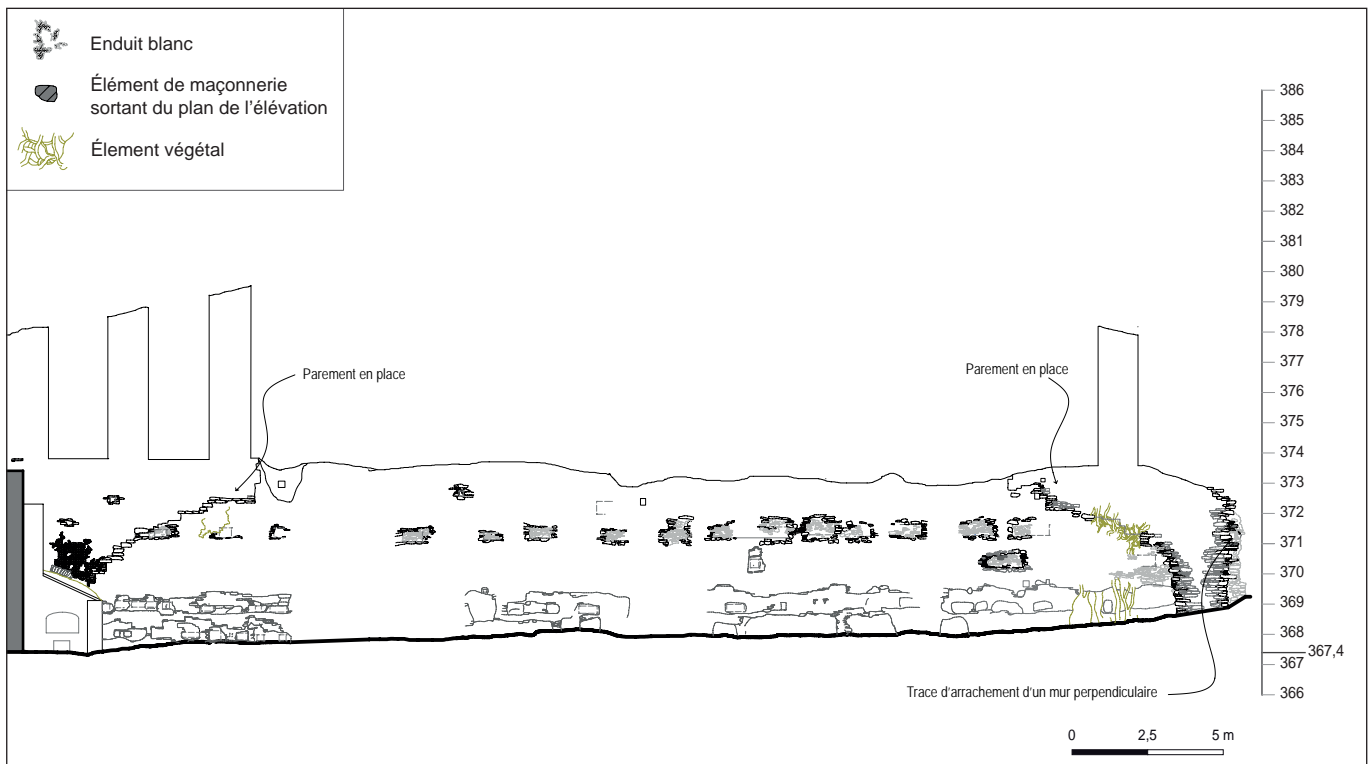
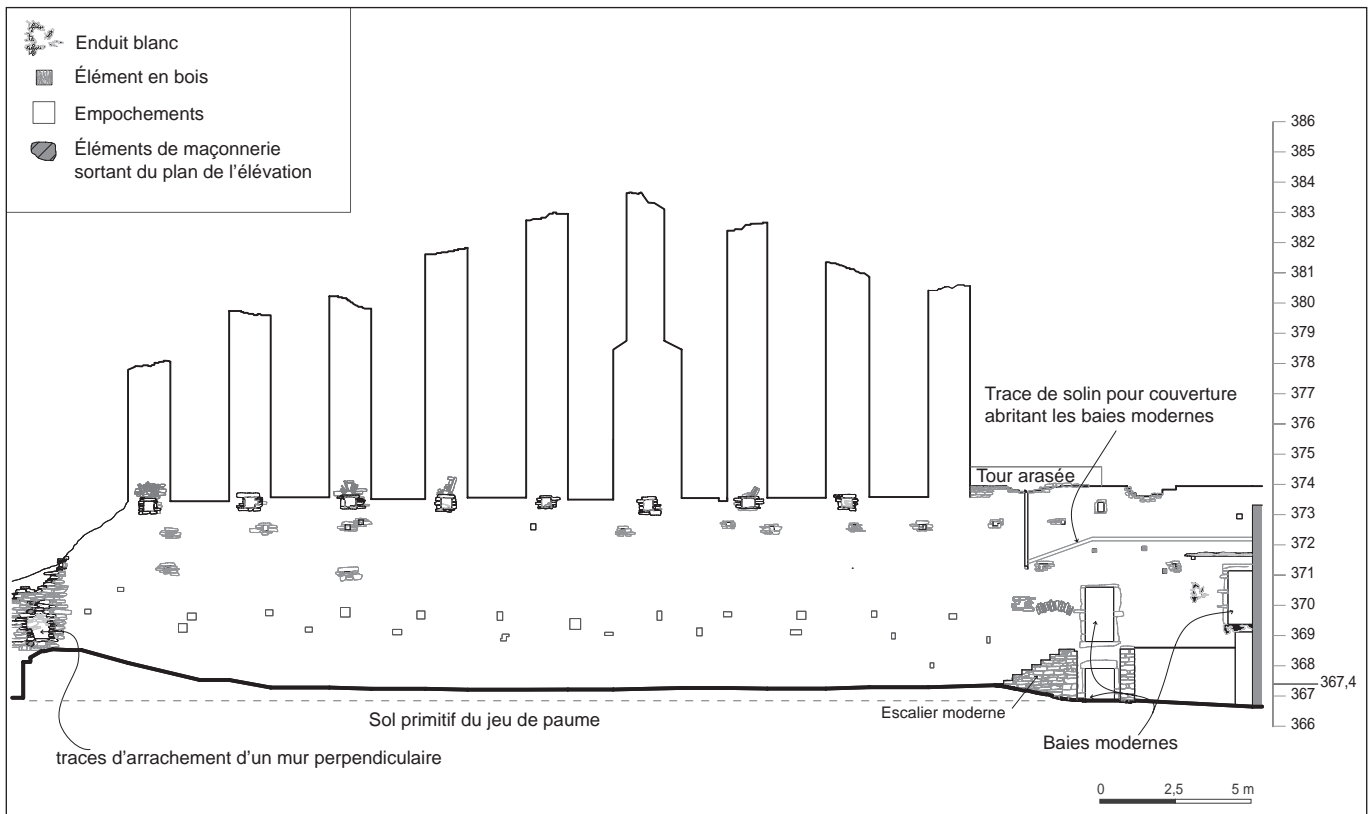


Fig. 27. Relevé du parement interne du mur sud du jeu de paume (F. Ducruix).

Fig. 28. Relevé du parement interne du mur nord du jeu de paume (F. Ducruix).

Le plan du jeu de paume, tel qu'il est conservé aujourd'hui, ne semble pas comporter de décrochement du mur de batterie qu'on appelle traditionnellement « le tambour ». En revanche, les deux fenêtres bouchées par la tour créaient une irrégularité dans la partie haute, qui pourrait être assimilée à la « joue d'en haut » des jeux de paume classiques.

À l'extérieur, le jeu de paume était décoré par plusieurs cartouches portant les emblèmes de Claude de Guise. On en identifie quatre sur la façade sud et deux sur la tour défensive. Un septième cartouche, sur la capitale de cette tour, a sans doute disparu dans l'ouverture d'une baie tardive, quand la tour a été transformée en maison d'habitation (fig. 23). Côté cour, au nord, le mur porte des traces d'arrachement de trois autres cartouches. Sur les six cartouches conservés, l'un, parfaitement lisible, est orné d'une croix de Lorraine, principal emblème de la maison de Guise. Quatre autres, très altérés, laissent encore apercevoir les extrémités de cette croix. Celui qui se trouve à la base de la plus grande pile est totalement effacé. C'est sans doute sur celui-ci que l'abbé Raffin, en 1910, a vu une croix de Jérusalem avec le millésime « 1586 », aujourd'hui disparu (Raffin 1910, p. 167).

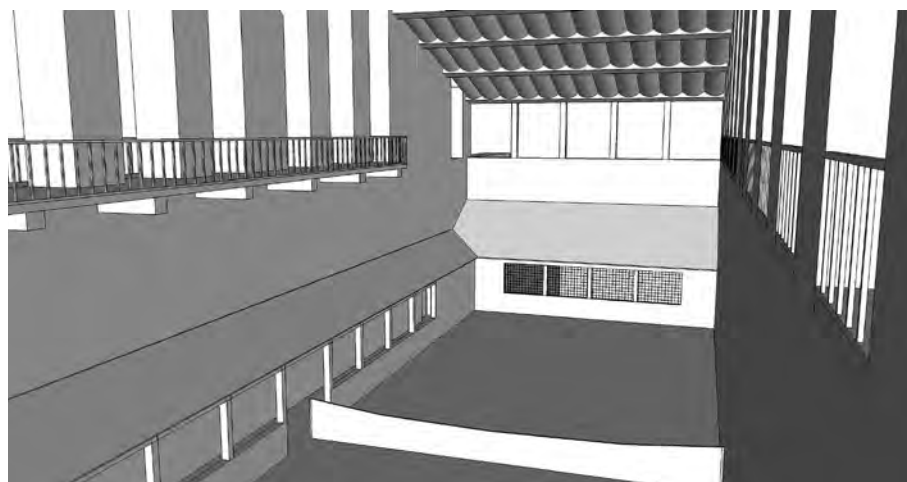


Fig. 29. Reconstitution du jeu de paume, avec galeries hautes et couverture, vu de l'ouest (F. Ducruix).

Un jeu de paume archaïque couvert d'un velum ?

Le « tripot » de Lourdon a des dimensions un peu supérieures à celles des jeux de paume standards (40 m × 13 m contre des dimensions attendues de 30 m × 11 m). Cette spécificité est peut-être un souhait particulier du maître d'ouvrage Claude de Guise, peut-être l'expression de la puissance de Cluny, qui veut un jeu de paume à la mesure de son église abbatiale, mais plus certainement un signe d'archaïsme. En 1586, les jeux de paume couverts sont encore rares ; le jeu dominant est encore la longue paume, et on aurait à Lourdon un bâtiment encore influencé par les normes du jeu en plein air. L'absence de tambour propre aux plus anciens tripots peut aussi passer pour un signe d'archaïsme.

Un problème se pose pour la restitution de la couverture. Il ne fait aucun doute que le jeu de paume de Lourdon était couvert, sans quoi les deux longs murs pignons ouverts de fenêtres n'auraient aucun sens. Mais une couverture rigide, en ardoise ou en tuile, est très difficilement envisageable. Elle aurait tout d'abord reposé sur des pannes longues de 13 mètres, ce qui serait exceptionnel en Bourgogne où le chêne, espèce dominante, permet rarement de produire des poutres de plus de 9 mètres. La pente, d'environ 21°, aurait été

particulièrement faible, ce qui risquait de provoquer l'effondrement du toit en cas de forte neige. Enfin, ce bâtiment, placé au sommet d'une montagne et largement ouvert sur ses murs pignons, devait concentrer d'énormes courants d'air, et il est peu probable qu'une grande toiture rigide ait pu résister à la moindre tempête. Ajoutons que les dépôts d'accumulation sur le sol du bâtiment ne contiennent pas de vestiges significatifs de toitures et que les archives ne mentionnent pas non plus le démontage et la récupération des toitures (alors qu'une telle opération est attestée sur le bâtiment voisin des écuries en 1644). L'autre hypothèse est que le jeu de paume de Lourdon ait été couvert d'une toile amovible, un velum (fig. 30). Aucun élément, ni archéologique ni archivistique, ne vient la conforter, mais ce type de couverture est attesté dans d'autres sites. Ainsi, à Saint-Germain-en-Laye, en 1546, le roi fait acheter à une marchande de toile de Paris « deux cens cinquante-sept aulnes de grosse toile de Houdan, [...] pour servir à faire une grande tante pour mettre par hault au bout du grand Jeu de Paulme faict de neuf pour ledict Seigneur, dedans les fosséz de son chasteau de Saint-Germain en Laye, pour garder et deffendre que le soleil n'entre au dict Jeu, et qu'il n'empesche aux joueurs » (Laborde 1880, p. 324). Les comptes de maçonnerie de Saint-Germain donnent des précisions sur la mise en œuvre de ce velum, puisqu'on y construit « Le haulcement au-dessus des murs au deux boutz du Jeu de paulme dedans lez fosséz du dict chasteau [...]. Les fondations faictes dedans le bort, qui servent à soustenir les grands poteaux et contrefiches de l'engin qui sert à tenir le chable [câble] pour tendre les toilles au bout du dict Jeu de paulme, pour empescher que la clarté du soleil n'empesche aux jours [sic] dudict Jeu de paulme » (en 1548-1550 ; Laborde 1880, p. 296). À Saint-Germain-en-Laye, les toiles étaient donc mises en place par des câbles tirés par des treuils installés à l'une ou aux deux extrémités du jeu de paume. À Lourdon, les treuils et machines pour tirer les toiles auraient pu être installés au pied des petits gouttereaux (fig. 30). Les toiles, vraisemblablement découpées en plusieurs lais, devaient être roulées au pied de ces murs et tirées par des cordes, soit depuis le mur opposé, soit par l'intermédiaire de poulies fixées à la panne faîtière. Pour soutenir ce velum, il était nécessaire de tendre des pannes, rigides ou semi-rigides, en travers du jeu de paume, notamment entre les colonnes

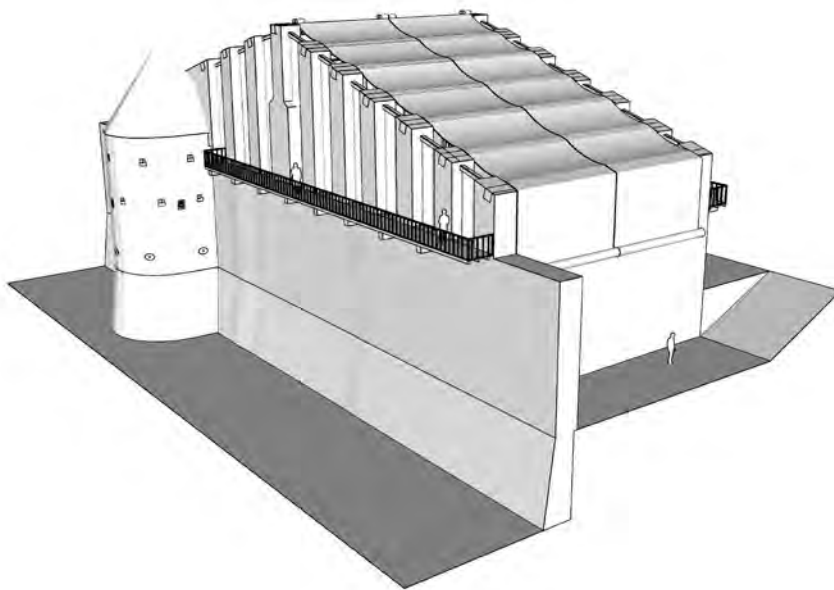


Fig. 30. Hypothèse de couverture avec velum suivant la pente du toit (F. Ducruix).

disposées en vis-à-vis. Ces pannes pouvaient être des poutres de bois, mais on peut aussi imaginer de simples cordes, sur lesquelles glissait le velum. Cette hypothèse d'un toit de toile, même si elle reste fragile, invite à reconsidérer un certain nombre de sites qu'on imaginait jusqu'à présent à ciel ouvert.

Un jeu de paume castral ou ecclésial ?

Une vieille tradition historiographique, populaire voire légendaire, attribue une origine monastique au jeu de paume : les trois galeries entourant le carreau seraient la reconstitution des toits du cloître sur lesquels moines et moineillons se plaisaient à faire rouler leurs balles. La lecture du jeu de paume des abbés de Cluny pourrait-elle apporter de l'eau au moulin de cette tradition ? Rien n'est moins sûr.

Le jeu de paume de Lourdon est bâti dans la périphérie immédiate d'un habitat aristocratique fortifié. C'est là une situation assez fréquente, et qui présente d'ailleurs de fortes analogies avec le jeu de paume de Suze-la-Rousse, voire avec celui de Versailles. L'une des particularités de Lourdon est néanmoins que le jeu de paume est intégré à la défense du château. Sa joue d'en haut sert d'appui à une tour ronde équipée de canonnières, et si le tripot en lui-même n'est pas muni de fentes de tir, on peut penser que sa galerie haute extérieure, qui courait au-dessus des terrasses à canon, pouvait servir de plate-forme de tir.

Ce bâtiment est particulièrement imposant, et sa position, en limite de plateau et au-dessus du village, semble être liée à une recherche de visibilité. Loin d'être honteusement ou modestement dissimulé dans les cours intérieures du château, ce jeu de paume est plutôt en position ostentatoire, et son décor extérieur, symbolique et héraldique, renforce encore ce rôle de mise en scène de la puissance et de la richesse de son commanditaire. Claude de Guise, en tant qu'abbé de Cluny, pensait sans doute que l'honneur de son monastère (et donc celui de saint Pierre, de l'Église et du Christ) passait par la construction de beaux bâtiments culturels (abbatiale de Cluny) mais aussi de beaux hôtels abbatiaux (hôtels abbatiaux de Cluny) et donc de belles salles de sport abbatiales. Pour le moins, il ne jugeait pas incompatibles la fonction d'abbé et la pratique de la paume. On remarque tout de même que le jeu de paume est construit dans le château abbatial, et non dans l'abbaye même. Il est donc plutôt associé à un contexte de vie princière (hôtel, écurie, parc de chasse, étangs) qu'à celui de la vie monastique.

Lourdon n'est pas un bâtiment monastique, mais bien princier, et les abbés commanditaires qui l'ont peut-être utilisé, que ce soit Claude de Guise ou le cardinal de Richelieu, n'y portaient pas la bure et fréquentaient les salons et salles d'armes plus que les cloîtres. Il n'en demeure pas moins que Lourdon est à ce jour le seul jeu de paume connu construit en milieu ecclésiastique, ce qui témoigne, *a minima*, de l'omniprésence de ce sport dans l'aristocratie laïque et ecclésiastique de la fin du Moyen Âge.